

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
SAINTE-MADELEINE DE LA RIVIÈRE-MADELEINE**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la
Municipalité de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine tenue le 22
septembre 2021 à 16 h à la salle du Conseil, au 104, route Principale à
Madeleine Centre par vidéoconférence

Sont présents : Monsieur Joël Côté, maire
Madame Noëlla Daraiche, conseillère
Monsieur Albin Fournier, conseiller
Madame Sylvie Langlois, conseillère

Absent : Monsieur Jean-Marc DesRoches, conseiller
Monsieur Jean-François Synnett, Conseiller

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATATION DU QUORUM

Après avoir constaté le quorum de cette séance, le maire M. Joël Côté ouvre
la séance.

2021-09-835

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Sylvie Langlois et résolu à l'unanimité des conseillers présents
Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté ci-
après :

1. Ouverture de la séance et constatation du quorum;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour; ®
3. Embauche d'un opérateur en déneigement®
4. Période de questions;
5. Levée de la séance;

2021-09-836

Embauche d'un opérateur en déneigement

Considérant l'offre d'emploi affiché pour le poste d'opérateur en déneigement
pour l'hiver 2021-2022;

Considérant les candidatures reçues au bureau de la municipalité;

Considérant les recommandations du Directeur général;

Il est proposé par Jean-François Synnett et résolu unanimement que le
conseil municipal accepte la candidature de Monsieur Christian Synnett au
poste d'opérateur en déneigement pour l'hiver 2021-2022.

Période de questions

Monsieur le Maire répond aux questions des gens présents à la séance

Levée de l'assemblée

2021-09-837

Il est proposé par Jean-Marc DesRoches que l'assemblée soit levée, il est
16 h 25.

Je, Joël Côté, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal
équivalant à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il convient au
sens de l'article 142(2) du code municipal.

Joël Côté maire

Vital Côté directeur général

